

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2016-2017 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 11 septembre 2017 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	X	
Nicolas Brosseau	Vice-prés. et subst. com. par.	X	
Yasmina Tahi	Secrétaire	X	
Johanne Daudier	Secrétaire		X
Ida Francoeur	Rep. Comité de parents	X	
Annie Clermont	Membre		X
Sylvain Lemieux	Membre	X	
Stéphane Ricci	Membre	X	
Rachid Hacherouf	Membre		X
Jean-Philippe Jung	Membre	X	
Brigitte Archambault	Membre		X
Stéphanie Salvétat	Membre		X
Stéphane Bouthillier	Membre		X
Annie Plouffe	Membre		X
Philippe Duhaime	Membre	X	
Isabel Da Cruz	Membre	X	
Carolyn Roy-Mladenovic	Membre		X
Yanick Cyr	Membre		X
Ginette Pariseault	Membre	X	
Représentants de la communauté			
Isabelle Julien	Repr. Centre Petite échelle	X	
Représentant des directions d'école			
Annie Gaudreau	Directrice école		X
Représentante des enseignants			
À combler	Enseignante secondaire		
Katy Magorka	Enseignante primaire	X	
Représentante des professionnels			
Marie-Claude Michaud	Psychologue	X	
Représentante du personnel de soutien			
Nathalie Archambault	Techn. Éduc. spéc.	X	
Services des ressources éducatives			
Marie France Martinoli	Directrice adjointe SRÉ	X	

1. **Constatation du quorum**

Le quorum est constaté à 19h15.

2. **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Rocheleau ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté par madame Francoeur qui est secondée par monsieur Brosseau.

4. **Parole au public**

Monsieur Bourget, ancien membre du comité EHDAA, est présent à la réunion.

Il félicite la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) pour le beau travail et la flexibilité de la direction d'une école qui a réussi à intégrer un élève d'une classe Relation dans une classe régulière.

Monsieur Bourget partage sa préoccupation quant à la stabilité dans une classe Relation.

En effet, monsieur Bourget rapporte qu'il y a eu des changements successifs dans la classe de son enfant; la TES a quitté au bout de trois semaines après la rentrée scolaire pour un congé de maternité l'année dernière. Et cette année, l'enseignante part en congé de maternité au bout de cinq jours d'école.

Monsieur Bourget se questionne sur les modalités de la convention collective en vigueur.

Monsieur Brosseau mentionne que c'est une situation assez fréquente mais que l'École pourrait assurer une période de transition pour aider les élèves.

Madame Martinoli répond à des questions et apporte des éclaircissements sur la convention collective à la Commission scolaire.

Elle précise qu'elle prend note des faits et qu'un suivi sera fait à la Commission scolaire.

5. **Adoption du procès-verbal du 19 juin 2017**

Des corrections ont été apportées par madame Francoeur au point 12 et par monsieur Lemieux au point 13.

L'adoption du procès-verbal du 19 juin est proposée par madame Pariseault qui est secondée par monsieur Lemieux.

6. Modification des règles de régie interne

Suite aux questions posées par les membres au sujet des dernières modifications aux règles de régie interne, madame Martinoli répond que la dernière version date de septembre 2016.

Elle présentera ce document à la rencontre qui aura lieu après l'assemblée générale du 4 octobre 2017.

7. Assemblée générale du 4 octobre 2017

Madame Martinoli soumet aux membres du comité l'invitation à l'assemblée générale du 4 octobre 2017 ainsi que l'ordre du jour.

Madame Archambault et madame Plouffe ont exprimé leur volonté de se retirer du comité pour des raisons personnelles.

Dix places de membres au sein du comité sont à combler si personne d'autre ne se désiste.

Parmi nos membres, monsieur Brosseau, madame Tahj, monsieur Hacherouf, monsieur Jung et madame Da Cruz sont en élection cette année.

8. Pause

Les membres du comité décident de ne pas prendre de pause.

9. Parole au commissaire-parent EHDA

Monsieur Rocheleau rapporte qu'il a participé, au conseil des commissaires, à la révision d'une décision d'une école au sujet d'un élève.

Il dit avoir agi pour le bien de l'élève.

10. Parole au représentant du comité de parents

Madame Francoeur informe les membres du comité que la date de l'assemblée générale annuelle du comité de parents est le 16 octobre 2017.

11. **Parole au représentant FCPQ**

Madame Francoeur mentionne qu'il n'y a rien de particulier à rapporter de la FCPQ.

La prochaine réunion se déroulera au mois de novembre 2017.

12. **Budget du comité**

Le budget restant est de 1382 \$.

Monsieur Brosseau partage avec les membres les informations relatives au colloque pour les parents. Il est organisé par l'institut TA.

Monsieur Brosseau, madame Francoeur et monsieur Duhaime se disent intéressés à y participer.

Ils devront présenter un reçu de paiement pour le remboursement des frais d'inscription. Cette somme sera imputée au budget de l'année 2017-2018.

13. **Parole aux membres**

Madame Magorka annonce son départ et le retour de madame Rivard au sein du comité EHDA en tant que représentante pour les écoles primaires.

Elle mentionne qu'elle est contente de son expérience au sein du comité.

Monsieur Brosseau partage avec le comité l'information concernant le projet d'ajout, fait par le Ministère de l'éducation, au budget dédié aux classes de maternelles.

Madame Martinoli donne des détails à ce sujet.

14. **Varia**

14.1 Rien à mentionner.

14.2 Rien à mentionner.

15. **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par madame Archambault. Elle est secondée par monsieur Duhaime. Il est 20h11.

Rédigé par Yasmina Tahi